

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Exercice clos le 31 décembre 2023

---

**URPS Médecins Ile de France**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2023

---

**URPS Médecins Ile de France**

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Trésorier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés assemblée générale de l'association URPS - Médecins Ile-de-France.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Bureau.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude

# Comptes annuels



## URPS - Médecins Ile de France

<b>Passif</b>		Au 31/12/2023	Au 31/12/2022
<b>Fonds propres</b>	<b>Fonds propres sans droit de reprise</b>		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	<b>Fonds propres avec droit de reprise</b>		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Écarts de réévaluation		
	<b>Réserves</b>		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
Autres			
Report à nouveau	6 926 123	7 092 051	
Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	-356 628	-165 927	
<b>Situation nette (sous-total)</b>	<b>6 569 495</b>	<b>6 926 123</b>	
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées		106 810	
<b>Total I</b>	<b>6 569 495</b>	<b>7 032 934</b>	
<b>Autres fonds propres</b>	Montant des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	<b>Total I bis</b>		
<b>Fonds dédiés</b>	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés	2 319 588	2 296 777
	<b>Total II</b>	<b>2 319 588</b>	<b>2 296 777</b>
<b>Provisions</b>	Provisions pour risques	27 639	19 033
	Provisions pour charges		
	<b>Total III</b>	<b>27 639</b>	<b>19 033</b>
<b>Dettes</b>	Emprunts obligataires et assimilés		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit <sup>(1)</sup>		
	Emprunts et dettes financières diverses <sup>(2)</sup>		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	287 221	286 864
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	385 414	271 534
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	36 018	51 150
Instrument de trésorerie			
Produits constatés d'avance	4 800		
	<b>Total IV</b>	<b>713 454</b>	<b>609 549</b>
Écart de conversion Passif V			
<b>TOTAL DU PASSIF (I+I bis+II+III+IV+V)</b>		<b>9 630 177</b>	<b>9 958 293</b>
<b>Renvois</b>	(1) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		-139
	(2) Dont emprunts participatifs		

## URPS - Médecins Ile de France

		Du 01/01/2023 Au 31/12/2023 12 mois	Du 01/01/2022 Au 31/12/2022 12 mois
Produits financiers	De participations		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	109 750	30 265
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	1 011	2
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS III		110 761	30 268
Charges financières	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES IV			
2. Résultat financier (III-IV)		110 761	30 268
3. Résultat courant avant impôt (I-II+III-IV)		-429 968	-121 499
Produits exceptionnels	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	123 927	26 623
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS V		123 927	26 623
Charges exceptionnelles	Sur opérations de gestion		196
	Sur opérations en capital	2 500	903
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	26 006	63 136
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES VI		28 506	64 236
4. Résultat exceptionnel (V-VI)		95 420	-37 612
Participation des salariés aux résultats VII			
Impôts sur les bénéfices VIII		22 080	6 816
Total des produits (I + III + V)		4 496 608	6 190 708
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)		4 853 236	6 356 636
EXCÉDENT OU DÉFICIT		-356 628	-165 927
Évaluation des contributions volontaires en nature			
Contributions volontaires en nature			
Dons en nature			
Prestations en nature			
Bénévolat			
Total			
Charges des contributions volontaires en nature			
Secours en nature			
Mises à disposition gratuite de biens			
Prestations en nature			
Personnel bénévole			
Total			

## Table des matières

1	Objet social	3
2	Faits caractéristiques d'importance significative, de l'exercice et postérieurs à la clôture	4
3	Principes et méthodes comptables	5
4	Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat	6
4.1	Actif immobilisé	6
4.1.1	État de l'actif immobilisé (brut)	7
4.1.2	Amortissements de l'actif immobilisé	8
4.1.3	Amortissements et dépréciations - État de rapprochement entre ouverture et clôture	8
4.1.4	Modalités d'amortissements	9
4.2	Actif circulant	10
4.3	Fonds associatifs	11
4.3.1	Fonds propres (hors report à nouveau et résultat de l'exercice)	11
4.4	Provisions, fonds dédiés, autres passifs	12
4.4.1	Fonds dédiés	12
4.5	État des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice	13
4.6	Subvention	14
4.7	Informations relatives à l'effectif	14

## **2 Faits caractéristiques d'importance significative, de l'exercice et postérieurs à la clôture**

Les URPS ont fait l'objet d'un contrôle de la Cour des Comptes qui a rendu son rapport fin 2023.

L'URPS Médecins Ile de France analyse actuellement les conclusions du rapport et analyse les besoins de mise en conformité de ses pratiques avec les recommandations émises.

## **4 Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat**

### **4.1 Actif immobilisé**

À leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

Les subventions obtenues le cas échéant pour l'acquisition ou la production d'un bien (actif non financier) sont sans incidence sur le calcul du coût des biens financés.

Les modes et durées d'amortissements sont présentés au paragraphe 4.1.4.

#### 4.1.2 Amortissements de l'actif immobilisé

Immobilisations		Amortissements début (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Amortissements fin (D)
Amortissements incorporelles	Frais d'établissement Total	-	-	-	-
	Autres immobilisations incorporelles Total II	16 987	-	-	16 987
Amortissements corporelles	Terrains	-	-	-	-
	Constructions	2 832 967	126 999	1 839	2 958 128
	Install. Tech., mat., outillage	-	-	-	-
	Install. générales, ag. Am. divers	542	713	-	1 255
	Matériel de transport	-	-	-	-
	Mat bur., informatique, mobilier	301 616	56 098	12 297	346 500
	Immo. Grevées de droits	-	-	-	-
Total III		3 135 125	183 810	14 135	3 305 883
Total général		3 152 112	183 810	14 135	3 322 870

#### 4.1.3 Amortissements et dépréciations - État de rapprochement entre ouverture et clôture

Amortissement et dépréciation	Début de l'exercice	Augmentations		Diminutions		Fin de l'exercice
		Amortissement	Dépréciation	Amortissement	Dépréciation	
Incorporelles	16 987	-	-	-	-	16 987
Corporelles	3 135 125	183 810	-	14 135	-	3 305 883
<b>TOTAL</b>	<b>3 152 112</b>	<b>183 810</b>	<b>-</b>	<b>14 135</b>	<b>3 322 870</b>	<b>3 322 870</b>

## 4.2 Actif circulant

L'exigibilité des créances est inférieure à un an.

## 4.4 Provisions, fonds dédiés, autres passifs

### 4.4.1 Fonds dédiés

Les fonds dédiés sont les rubriques du passif qui enregistrent, à la clôture de l'exercice, la partie des ressources, affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pas pu encore être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

Les sommes inscrites sous la rubrique « fonds dédiés » sont reprises en produits au compte de résultat au cours des exercices suivants, au rythme de réalisation des engagements, par le crédit du compte « report des ressources non utilisées des exercices antérieurs ».

#### 4.4.1.1 Subventions de fonctionnement affectées

Lorsqu'une subvention de fonctionnement inscrite, au cours de l'exercice, au compte de résultat dans les produits, n'a pu être utilisée en totalité au cours de cet exercice, l'engagement d'emploi pris par l'organisme envers le tiers financeur est inscrit en charges sous la rubrique « engagements à réaliser sur ressources affectées » (sous-compte « engagements à réaliser sur subventions attribuées ») et au passif du bilan sous le compte « fonds dédiés ».

Situations	Montant total des fonds alloués	Fonds à engager au début de l'exercice (19)	Utilisation en cours d'exercice (7894)	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées (6894)	Fonds restant à engager en fin d'exercice (19)
<b>Ressources</b>					
Subvention ARS (Groupes)	172 522	1 970 255	94 915	172 522	2 047 862
Subvention ARS et villes (CPOM)	463 025	326 522	155 998	101 202	271 726
<b>TOTAL</b>	<b>635 547</b>	<b>2 296 777</b>	<b>250 913</b>	<b>273 724</b>	<b>2 319 588</b>

Emprunts souscrits en cours d'exercice	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	
Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physique à la clôture	

## 4.6 Subvention

La Contribution aux Unions Régionale des Professionnels de Santé, versée par l'ACOSS et constituant le principal produit d'exploitation de l'association, est reconnue l'année de son versement.

Le produit comptabilisé sur l'exercice N correspond aux contributions collectées du 1er juin N-1 au 31 mai N.

## 4.7 Informations relatives à l'effectif

L'effectif moyen salarié y compris celui mis à disposition de l'entité se décompose ainsi, par catégorie.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	13	
Agents de maîtrise et Techniciens		
Employés	4	
Ouvriers		
<b>TOTAL</b>	<b>17</b>	

# Comptes annuels

URPS - Médecins Ile de France

31/12/2023

Ce document contient 29 pages





## URPS - Médecins Ile de France

<b>Passif</b>		Au 31/12/2023	Au 31/12/2022
<b>Fonds propres</b>	<b>Fonds propres sans droit de reprise</b>		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	<b>Fonds propres avec droit de reprise</b>		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Écarts de réévaluation		
	<b>Réserves</b>		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
Autres			
Report à nouveau	6 926 123	7 092 051	
Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	-356 628	-165 927	
Situation nette (sous-total)	<b>6 569 495</b>	<b>6 926 123</b>	
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées		106 810	
Total I	<b>6 569 495</b>	<b>7 032 934</b>	
<b>Autres fonds propres</b>			
Montant des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
Total I bis			
<b>Fonds dédiés</b>			
Fonds reportés liés aux legs ou donations			
Fonds dédiés	2 319 588	2 296 777	
Total II	<b>2 319 588</b>	<b>2 296 777</b>	
<b>Provisions</b>			
Provisions pour risques	27 639	19 033	
Provisions pour charges			
Total III	<b>27 639</b>	<b>19 033</b>	
<b>Dettes</b>			
Emprunts obligataires et assimilés			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit <sup>(1)</sup>			
Emprunts et dettes financières diverses <sup>(2)</sup>			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	287 221	286 864	
Dettes des legs ou donations			
Dettes fiscales et sociales	385 414	271 534	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	36 018	51 150	
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance	4 800		
Total IV	<b>713 454</b>	<b>609 549</b>	
Écart de conversion Passif V			
<b>TOTAL DU PASSIF (I+I bis+II+III+IV+V)</b>	<b>9 630 177</b>	<b>9 958 293</b>	
<b>Renvois</b>			
(1) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		-139	
(2) Dont emprunts participatifs			

## URPS - Médecins Ile de France

		Du 01/01/2023 Au 31/12/2023	Du 01/01/2022 Au 31/12/2022
		12 mois	12 mois
Produits d'exploitation	Cotisations		
	Ventes de biens et services		
	Ventes de biens		
	<i>dont ventes de dons en nature</i>		
	Ventes de prestations de service	37 438	18 843
	<i>dont parrainages</i>		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	3 903 453	3 698 832
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	69 744	49 442	
Utilisations des fonds dédiés	250 913	2 362 934	
Autres produits	369	3 763	
	<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION I</b>	<b>4 261 920</b>	<b>6 133 817</b>
Charges d'exploitation	Achats de marchandises		
	Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes (1)	2 496 825	2 411 054
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	168 293	149 977
	Salaires et traitements	1 052 071	776 241
	Charges sociales	616 390	465 618
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations	183 627	178 208
	Dotations aux provisions		
	Reports en fonds dédiés	273 724	2 296 777
Autres charges	11 718	7 706	
	<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION II</b>	<b>4 802 650</b>	<b>6 285 584</b>
	<b>1. Résultat d'exploitation (I-II)</b>	<b>-540 729</b>	<b>-151 767</b>

## URPS - Médecins Ile de France

		Du 01/01/2023 Au 31/12/2023 12 mois	Du 01/01/2022 Au 31/12/2022 12 mois
Produits financiers	De participations		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	109 750	30 265
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	1 011	2
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS III</b>		<b>110 761</b>	<b>30 268</b>
Charges financières	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIERES IV</b>			
<b>2. Résultat financier (III-IV)</b>		<b>110 761</b>	<b>30 268</b>
<b>3. Résultat courant avant impôt (I-II+III-IV)</b>		<b>-429 968</b>	<b>-121 499</b>
Produits exceptionnels	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	123 927	26 623
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS V</b>		<b>123 927</b>	<b>26 623</b>
Charges exceptionnelles	Sur opérations de gestion		196
	Sur opérations en capital	2 500	903
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	26 006	63 136
	<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES VI</b>		<b>28 506</b>
<b>4. Résultat exceptionnel (V-VI)</b>		<b>95 420</b>	<b>-37 612</b>
Participation des salariés aux résultats VII			
Impôts sur les bénéfices VIII		22 080	6 816
<b>Total des produits (I + III + V)</b>		<b>4 496 608</b>	<b>6 190 708</b>
<b>Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)</b>		<b>4 853 236</b>	<b>6 356 636</b>
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT</b>		<b>-356 628</b>	<b>-165 927</b>
Évaluation des contributions volontaires en nature			
Contributions volontaires en nature			
Dons en nature			
Prestations en nature			
Bénévolat			
Total			
Charges des contributions volontaires en nature			
Secours en nature			
Mises à disposition gratuite de biens			
Prestations en nature			
Personnel bénévole			
Total			

**ASS URPS - Médecins Ile de France**

**Annexe aux comptes annuels de l'exercice  
clos le 31/12/2023**

## Table des matières

1	Objet social	3
2	Faits caractéristiques d'importance significative, de l'exercice et postérieurs à la clôture	4
3	Principes et méthodes comptables	5
4	Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat	6
4.1	Actif immobilisé	6
4.1.1	État de l'actif immobilisé (brut)	7
4.1.2	Amortissements de l'actif immobilisé	8
4.1.3	Amortissements et dépréciations - État de rapprochement entre ouverture et clôture	8
4.1.4	Modalités d'amortissements	9
4.2	Actif circulant	10
4.3	Fonds associatifs	11
4.3.1	Fonds propres (hors report à nouveau et résultat de l'exercice)	11
4.4	Provisions, fonds dédiés, autres passifs	12
4.4.1	Fonds dédiés	12
4.5	État des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice	13
4.6	Subvention	14
4.7	Informations relatives à l'effectif	14

## 1 **Objet social**

L'objet social de notre entité est décrit ainsi dans les statuts :

Contribuer à l'organisation et à l'évolution de l'offre de santé au niveau régional, notamment à la préparation du projet régional de santé et à sa mise en œuvre. Elle peut conclure des contrats avec l'agence régionale de santé et assurer des missions particulières impliquant les professionnels de santé libéraux dans les domaines de compétence de l'agence.

Elle assume les missions qui leur sont confiées par les conventions nationales prévu au titre VI du livre Ier du code de la sécurité sociale. Les organes statutairement compétents de notre entité ont fixé différents objectifs pour réaliser l'objet social. Ces objectifs constituent le « projet de notre entité » pour lequel des réserves sont constituées le cas échéant dans nos fonds propres.

## **2 Faits caractéristiques d'importance significative, de l'exercice et postérieurs à la clôture**

Les URPS ont fait l'objet d'un contrôle de la Cour des Comptes qui a rendu son rapport fin 2023.

L'URPS Médecins Ile de France analyse actuellement les conclusions du rapport et analyse les besoins de mise en conformité de ses pratiques avec les recommandations émises.

### 3 Principes et méthodes comptables

Les comptes annuels de notre entité pour cet exercice clos ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce, aux dispositions spécifiques applicables du règlement ANC 2018-06 et, à défaut d'autres dispositions spécifiques, à celles du règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général.

A noter :

L'URPS comptabilisait, pour les immobilisations non décomposables (petit matériel, informatique) un amortissement dérogatoire l'année d'acquisition à 100%.

L'amortissement dérogatoire était ensuite repris en parallèle du plan d'amortissement « classique » sur la durée d'usage du bien. Cette pratique est décrite dans les annexes, mais aucun texte ne prévoit cette méthode comptable.

Cette méthode a été abandonnée au profit d'un amortissement linéaire des immobilisations concernées. L'amortissement dérogatoire a été repris au 31/12/2023 pour un montant de 107K€.

L'URPS comptabilisait chaque exercice une reprise et une dotation de la totalité des fonds dédiés.

Cette méthode de comptabilisation a été modifiée. L'URPS se conforme désormais au règlement de l'ANC 2018-06 en son article 132-3 en reprenant « au fur et à mesure de la réalisation du projet défini par le crédit du compte fonds dédiés les montants consommés ».

Impact sur le compte de résultat si ce changement de méthode avait été appliqué en 2022 :

	2022	
	Nouvelle méthode	Méthode historique
<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>4 100 914 €</b>	<b>6 133 844 €</b>
<i>Autres produits d'exploitation</i>	3 770 910 €	3 770 910 €
<i>Utilisation des fonds dédiés</i>	330 004 €	2 362 934 €
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>4 252 654 €</b>	<b>6 285 584 €</b>
<i>Autres charges d'exploitation</i>	3 988 807 €	3 988 807 €
<i>Report en fonds dédiés</i>	263 847 €	2 296 777 €
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>- 151 740 €</b>	<b>- 151 740 €</b>
<b>Déficit</b>	<b>- 165 927 €</b>	<b>- 165 927 €</b>

## **4 Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat**

### **4.1 Actif immobilisé**

À leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

Les subventions obtenues le cas échéant pour l'acquisition ou la production d'un bien (actif non financier) sont sans incidence sur le calcul du coût des biens financés.

Les modes et durées d'amortissements sont présentés au paragraphe 4.1.4.

### 4.1.1 État de l'actif immobilisé (brut)

Immobilisations	Valeur brut début (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)		Valeur brute fin (D)
			Sorties	Virements	
Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement Total I	-	-	-	-
	Autres immobilisations incorporelles Total II	16 987	-	-	16 987
Immobilisations corporelles	Terrains	497 450	-	-	497 450
	Constructions	3 758 565	-	3 064	3 755 501
	Install. Tech., mat., outillage	-	-	-	-
	Install. générales, ag. Am. divers	2 160	2 189	-	4 349
	Matériel de transport	-	-	-	-
	Mat bur., informatique, mobilier	407 122	67 212	13 572	462 029
	Immo. Corp. En cours	-	-	-	-
	Avances et acomptes	-	-	-	-
	<b>Total III</b>	<b>4 665 297</b>	<b>69 401</b>	<b>16 636</b>	<b>-</b>
Immobilisations financières	Participations	-	-	-	-
	Créances rattachées à des part.	-	-	-	-
	Autres titres immobilisés	-	-	-	-
	Prêts et autres immo. financières	-	-	-	-
	<b>Total IV</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Total général</b>	<b>4 682 284</b>	<b>69 401</b>	<b>16 636</b>	<b>-</b>	<b>4 736 316</b>

#### 4.1.2 Amortissements de l'actif immobilisé

Immobilisations		Amortissements début (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Amortissements fin (D)
Amortissements incorporelles	Frais d'établissement Total	-	-	-	-
	Autres immobilisations incorporelles Total II	16 987	-	-	16 987
Amortissements corporelles	Terrains	-	-	-	-
	Constructions	2 832 967	126 999	1 839	2 958 128
	Install. Tech., mat., outillage	-	-	-	-
	Install. générales, ag. Am. divers	542	713	-	1 255
	Matériel de transport	-	-	-	-
	Mat bur., informatique, mobilier	301 616	56 098	12 297	346 500
	Immo. Grevées de droits	-	-	-	-
Total III		3 135 125	183 810	14 135	3 305 883
Total général		3 152 112	183 810	14 135	3 322 870

#### 4.1.3 Amortissements et dépréciations - État de rapprochement entre ouverture et clôture

Amortissement et dépréciation	Début de l'exercice	Augmentations		Diminutions		Fin de l'exercice
		Amortissement	Dépréciation	Amortissement	Dépréciation	
Incorporelles	16 987	-	-	-	-	16 987
Corporelles	3 135 125	183 810	-	14 135	-	3 305 883
<b>TOTAL</b>	<b>3 152 112</b>	<b>183 810</b>	<b>-</b>	<b>14 135</b>	<b>3 322 870</b>	<b>3 322 870</b>

#### 4.1.4 Modalités d'amortissements

Catégories d'immobilisations	Amortissement		Postes du résultat avec dotation		
	Mode	Durée	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Logiciels et progiciels	L	1	X		
Structure/Gros œuvre/Plomberie	L	25	X		
Aménagement des locaux	L	5 à 15	X		
Matériel de bureau	L	5	X		
Mobilier de bureau	L	5 à 10	X		

## 4.2 Actif circulant

L'exigibilité des créances est inférieure à un an.

### 4.3 Fonds associatifs

#### 4.3.1 Fonds propres (hors report à nouveau et résultat de l'exercice)

L'apport sans droit de reprise implique la mise à disposition définitive d'un bien. Pour être inscrit en fonds associatifs, cet apport doit correspondre à un bien durable utilisé pour les besoins de l'association. Dans le cas contraire, il est inscrit en résultat.

Libellés	Solde début	Augmentation	Diminution	Solde fin
Fonds associatifs sans droit de reprise				
Écarts de réévaluation				
Réserves /Report à nouveau	7 092 051		165 927	6 926 123

## 4.4 Provisions, fonds dédiés, autres passifs

### 4.4.1 Fonds dédiés

Les fonds dédiés sont les rubriques du passif qui enregistrent, à la clôture de l'exercice, la partie des ressources, affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pas pu encore être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

Les sommes inscrites sous la rubrique « fonds dédiés » sont reprises en produits au compte de résultat au cours des exercices suivants, au rythme de réalisation des engagements, par le crédit du compte « report des ressources non utilisées des exercices antérieurs ».

#### 4.4.1.1 Subventions de fonctionnement affectées

Lorsqu'une subvention de fonctionnement inscrite, au cours de l'exercice, au compte de résultat dans les produits, n'a pu être utilisée en totalité au cours de cet exercice, l'engagement d'emploi pris par l'organisme envers le tiers financeur est inscrit en charges sous la rubrique « engagements à réaliser sur ressources affectées » (sous-compte « engagements à réaliser sur subventions attribuées ») et au passif du bilan sous le compte « fonds dédiés ».

Situations	Montant total des fonds alloués	Fonds à engager au début de l'exercice (19)	Utilisation en cours d'exercice (7894)	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées (6894)	Fonds restant à engager en fin d'exercice (19)
Ressources					
Subvention ARS (Groupes)	172 522	1 970 255	94 915	172 522	2 047 862
Subvention ARS et villes (CPOM)	463 025	326 522	155 998	101 202	271 726
<b>TOTAL</b>	<b>635 547</b>	<b>2 296 777</b>	<b>250 913</b>	<b>273 724</b>	<b>2 319 588</b>

#### 4.5 État des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'un an
DE L' ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	-		
	Prêts	-		
	Autres	-		
DE L' ACTIF CIRCULANT	Créances Clients et Comptes rattachés	-		
	Autres	61 438	61 438	
Charges constatées d'avance		30 462	30 462	
<b>TOTAL</b>		<b>61 438</b>	<b>61 438</b>	

Prêts Accordés en cours d'exercice	
Remboursements obtenus en cours d'exercice	

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles		-			
Autres emprunts obligataires		-			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	à 1 an maximum à l'origine	-			
	à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers		-			
Fournisseurs et comptes rattachés		287 221	287 221		
Dettes fiscales et sociales		385 415	285 415		
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		-			
Autres dettes		36 018	36 018		
Produits constatés d'avance		4 800	4 800		
<b>TOTAL</b>		<b>713 454</b>	<b>713 454</b>		

Emprunts souscrits en cours d'exercice	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	
Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physique à la clôture	

#### 4.6 Subvention

La Contribution aux Unions Régionale des Professionnels de Santé, versée par l'ACOSS et constituant le principal produit d'exploitation de l'association, est reconnue l'année de son versement.

Le produit comptabilisé sur l'exercice N correspond aux contributions collectées du 1er juin N-1 au 31 mai N.

#### 4.7 Informations relatives à l'effectif

L'effectif moyen salarié y compris celui mis à disposition de l'entité se décompose ainsi, par catégorie.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	13	
Agents de maîtrise et Techniciens		
Employés	4	
Ouvriers		
<b>TOTAL</b>	<b>17</b>	